

## Réseau pro



**Cette année, l'assemblée générale de l'ADBS a eu lieu le 29 novembre 2019 au Conservatoire National des Arts et Métiers à Paris.**

Après un accueil qui a permis aux participants de faire connaissance, Danielle DUFOUR-COPPOLANI a introduit la journée.

## Première intervention "La blockchain et les professionnels de l'information" animée par Alain Broustail

### Présentation de l'intervenant

Alain Broustail a débuté sa carrière en 2001 sur des postes de management dans le monde du logiciel et du service informatique. En 2011 il rejoint le Sword Group, y devient directeur et pilote notamment des équipes conseil autour de la dématérialisation documentaire et de l'optimisation de la performance applicative. En 2018, il quitte le groupe pour se lancer à son compte en tant que consultant spécialisé dans l'innovation technologique appliquée, et finalement se spécialiser sur le sujet Blockchain avec la création de la société Blockchain EZ en février 2019 dont il assure actuellement la présidence.

### Résumé de l'intervention

Après un bref historique consacré à l'émergence de la blockchain, créée en 2008 avec le bitcoin, Alain Broustail a présenté la définition de la blockchain et les caractéristiques des transactions qui permettent la sécurisation des données. Avec l'intégration des macros, l'intégration de code a permis de programmer des actions selon les termes du contrat, donc des applications décentralisées qui fonctionnent automatiquement.

Monsieur Broustail a ensuite présenté les noms des blockchains les plus importantes et rappelé que la réglementation varie selon les pays. Il a ensuite détaillé le fonctionnement des blockchains et expliqué les différentes possibilités offertes selon les options choisies.

L'intervention s'est poursuivie par la présentation de plusieurs exemples d'applications de la blockchain, comme moyen de paiement, pour la gestion d'actifs financiers ou titres non cotés, la traçabilité alimentaire, le commerce international avec la gestion des conteneurs, la collection d'items numériques : cryptokitties ou lootboxes dans jeux vidéos, cartes "panini" virtuelles...

Enfin, Alain Broustail a expliqué de quelles manières la blockchain peut s'appliquer à la gestion documentaire, avec la signature électronique, le contrôle d'intégrité, la création et partage de pistes d'audit, la gestion avancée de droits d'accès ou encore le parapheur électronique, l'archivage à valeur probante... A noter : l'utilisation de la blockchain comme preuve juridique n'est pas encore d'actualité, mais il est possible d'être optimiste à ce sujet.

L'intervention s'est terminée par une série de questions des participants.

? A CONSULTER : [Live Tweet réalisé par @adbs\\_plp](#) [1]

? ALLER PLUS LOIN : [Formation d'initiation à la technologie blockchain le 03/04/2020](#) [2]

## Deuxième intervention "Eclairages juridiques sur les enjeux de l'ADBS : le RGPD et les changements statutaires" animée par Henri de la Motte Rouge

### Présentation de l'intervenant

Me Henri de la Motte Rouge est avocat et délégué à la protection des données au sein du Cabinet Touati – La Motte Rouge Avocats. Ce cabinet a forgé sa réputation sur une expertise de pointe en matière de droit de l'informatique et des données personnelles (RGPD), de l'internet et du e-commerce, de cybercriminalité, de la protection de l'innovation et des technologies. Il accompagne de nombreuses organisations de secteurs très diversifiés dans leur mise en conformité RGPD. Le cabinet est intervenu notamment pour la mise en conformité du site internet du Grand Débat National et accompagne l'ADBS à ce conformer à la réglementation relative aux données personnelles.

## Résumé de l'intervention

Lors de son intervention, Me Henri de la Motte Rouge a présenté la synthèse de la mission RGPD réalisée pour l'ADBS.

Il a d'abord rappelé le principe d'un règlement européen, avant d'expliquer les principes de ce droit fondamental pour personnes physiques, de donner une définition de la donnée à caractère personnel et des exemples de traitement dont les données peuvent faire l'objet.

Puis, Henri de la Motte Rouge a rappelé la nécessité d'être exemplaire et présenté la méthodologie à mettre en place, de l'état des lieux à l'exécution du plan d'actions.

Il a ensuite détaillé la démarche mise en place pour l'ADBS en expliquant les particularités liées au fonctionnement associatif décentralisé de l'association.

Enfin, il a terminé son intervention en répondant aux questions des participants.

? **A TÉLÉCHARGER** : [La présentation "Les enjeux de l'ADBS : le RGPD et les changements statutaires"](#) [3]

## Assemblée générale ordinaire et assemblée générale extraordinaire

La Présidente Danielle DUFOUR-COPPOLANI a présenté le rapport moral et financier 2018.

**Résultats du vote concernant le rapport d'activité 2018** : 167 participants ont voté, à 159 voix pour, 0 voix contre, et 8 abstentions.

Les membres du conseil d'administration présents ont ensuite évoqué les perspectives pour 2019 et répondu aux questions des participants.

L'Assemblée générale extraordinaire a permis de valider la révision des statuts de l'association.

**Résultat du vote concernant la révision des statuts** : 167 participants ont voté, à 157 voix pour, à 0 voix contre et 10 abstentions.

? **A TÉLÉCHARGER** : [La présentation "fil rouge" de la journée](#) [4]

**URL** : <https://www.adbs.fr/groupe/compte-rendu-de-lag-du-29-286842>

### Liens

[1] [https://twitter.com/adbs\\_plp](https://twitter.com/adbs_plp)

[2] <https://www.adbs.fr/formations/formation-dinitiation-a-285877>

[3] [https://www.adbs.fr/sites/default/files/documents/presentation\\_ag\\_adbs\\_-\\_2019\\_-\\_vdef.pdf](https://www.adbs.fr/sites/default/files/documents/presentation_ag_adbs_-_2019_-_vdef.pdf)

[4] [https://www.adbs.fr/sites/default/files/documents/adbs\\_-\\_29\\_novembre\\_2019.pdf](https://www.adbs.fr/sites/default/files/documents/adbs_-_29_novembre_2019.pdf)